

NOTICE D'INSTALLATION

CONFORME A LA NORME NF P 90 - 308

TABLIER

**A lire attentivement et à
conserver pour consultation
ultérieure**

**PRECAUTION A RESPECTER**

Prévoir un système de mise à niveau automatique et trop plein. Maintenir un niveau d'eau constant qui permettra au volet d'avoir un fonctionnement régulier. Le niveau d'eau doit être maintenu à 120 mm sous l'arase du bassin et 150mm sous la poutre du Totem.

En cas de traitement de l'eau par électrolyseur il est impératif de diminuer son temps de fonctionnement et d'installer une prise de mis à la terre.

Vérifier la qualité de l'arase. Nous préconisons un béton à 350Kg/m³ sur 40cm d'épaisseur x25cm en largeur x 100cm de longueur, au niveau de la fixation des potelets et des consoles. Nous ne préconisons pas la pose sur des parpaings creux.

Attention : La norme autorise un jeu maximum de 7cm entre le mur du bassin et les lames ou 3,5cm de chaque côté.



1. RAPPEL CONCERNANT LA LIVRAISON ET LE STOCKAGE

1.1. LIVRAISON

Nos produits sont vendues départ d'usine, elles voyagent aux risques et périls de leurs destinataires. Le déchargement des cartons est à la charge du destinataire.

A la livraison prenez le temps de vérifier le nombre de cartons livrés et leur contenu en présence du transporteur et de vérifier l'état du matériel. En cas de détérioration ou de pièces manquantes, notez les réserves sur la fiche de transport. Adressez une lettre recommandée avec accusé de réception au transporteur sous 48 heures maximum en précisant les problèmes rencontrés. Une copie de votre courrier de réclamation devra nous être adressée.

2. RECOMMANDATIONS AVANT LA POSE

2.1. RAPPEL DE LA NORME NFP 90-308

La loi du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines a pour objectif de prévenir les risques de noyade des jeunes enfants. Cette loi impose l'installation d'un dispositif normalisé :

- Depuis le 1er janvier 2004, les piscines privées nouvellement construites, à usage individuel ou collectif, doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité.
- Depuis le 1er mai 2004, les piscines existantes des habitations données en location saisonnière sont également soumises à cette obligation.
- Depuis le 1er janvier 2006, toutes les autres piscines existantes doivent être équipées d'un dispositif de sécurité.
- Sont concernées les piscines privatives à usage individuel ou collectif de plein air, dont le bassin est enterré ou semi-enterré. La norme concerne les fabricants et implique directement les installateurs et les utilisateurs.
- Nos couvertures de sécurité sont conformes à la norme NF P 90-308 sauf cas particuliers, formes spécifiques de piscines notamment les piscines à débordement. Elles sont attestées par le Laboratoire National d'Essais, conformes aux exigences de sécurité de la norme.
- Nos couvertures perdent leur conformité à la norme de sécurité NF P 90-308 si elles ne sont pas posées et utilisées en respect de nos notices d'installation, d'utilisation, d'entretien, de maintenance et de garantie fournies à la livraison de la couverture automatique.

2.2. PREREQUIS ET CONDITIONS DE POSE

Lisez attentivement le rappel de la norme NF P 90-308. Vérifiez que le relevé de cotes initial soit conforme (hauteur de la ligne d'eau, diagonales, rayons...) Contrôlez les travaux préparatoires tels que les alimentations électriques... Les branchements doivent être réalisés par une personne habilitée. Utilisez de préférence autour du bassin de l'outillage électroportatif ou si cela n'est pas possible, un outillage

1.2. STOCKAGE

La couverture CAMAROL est composée d'un axe emballé sous film plastique épais, de plusieurs cartons de lames, des potelets emballés sous bulles et d'un carton contenant les équipements nécessaires à son montage. Les cartons de lames doivent être stockés, en attendant leur assemblage sur le chantier, parfaitement à plat.

ATTENTION : Une fois sur le chantier, avant la pose, les lames doivent être impérativement protégées du soleil et de la chaleur. Toute lame qui ne serait pas au contact de l'eau et exposée au soleil serait irrémédiablement endommagée, même pour quelques minutes d'exposition.

- Le poseur professionnel piscinier doit donc obligatoirement remettre la notice précitée à l'utilisateur final, après avoir apporté toutes les explications nécessaires, afin que l'utilisateur puisse la conserver pour toute consultation ultérieure.
- Il est strictement interdit de monter sur le tablier de la couverture automatique.
- En cas de dysfonctionnement de la couverture automatique empêchant la fermeture de celle-ci, donc la sécurisation de la piscine, il est impératif de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'empêcher l'accès de la piscine aux jeunes enfants et ce jusqu'à la réparation de la couverture.
- La clé de commande sera obligatoirement retirée du boîtier à clé en dehors des opérations d'ouverture et de fermeture de la couverture.
- Il est impératif de toujours garder en vue la piscine lors de l'ouverture/fermeture de la couverture automatique.
- Chaque couverture est livrée avec un système de verrouillage manuel de sécurité par boucle anti-soulèvement ; il est impératif de verrouiller l'ensemble des boucles anti-soulèvement une fois le tablier fermé afin de sécuriser la piscine.
- Toutes les interventions doivent être réalisées par un professionnel qui prendra contact si nécessaire avec CAMAROL.
- Toutes les pièces de rechange doivent être d'origine ou conformes à la norme NF P 90-308.

raccordé à un dispositif différentiel pour la protection des personnes (30 mA).

Un jeu fonctionnel de quelques centimètres est nécessaire entre le tablier et la structure pour compenser la dilatation des lames et éviter toute contrainte mécanique.

ATTENTION : en dessous d'une température de 10°C pour l'air comme pour l'eau, les lames doivent être assemblées en prenant toutes les précautions nécessaires pour ne pas les fragiliser, au risque de créer des amorces de ruptures. En dessous de 5°C (air/eau), il est vivement déconseillé de les manipuler. Evitez des différences de températures trop importantes entre la température de l'eau et celle de l'air sous risque que les extrémités de lames se soulèvent (l'air froid va contracter la matière alors que l'eau chaude va l'étirer).

3. MATERIEL ET EQUIPE NECESSAIRES POUR LA POSE

MATERIEL FOURNI

- 1 tablier livré par planche de 3 lames
- Des attaches de sécurités + des sangles d'accroche au tube avec plats PVC de serrage
- 1 kit de réparation bouchons
- Un manuel d'utilisation

PERSONNEL RECOMMANDE POUR LA MANUTENTION ET L'INSTALLATION

Nombre de personnes nécessaires à la pose :

- Deux personnes pour l'ensemble du montage

Temps de pose (tablier) : environ 2 heures

- Deux personnes pour transporter les lames jusqu'à la piscine

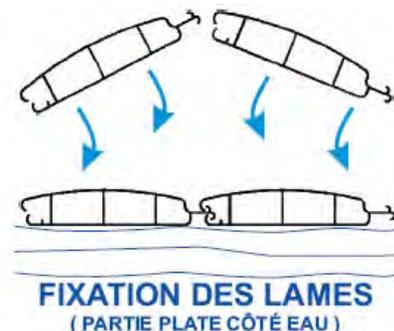
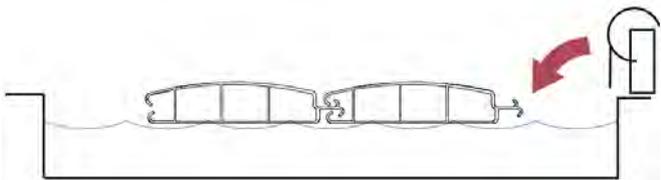
4. PRESCRIPTIONS D'INSTALLATION

IMPORTANT : Au moindre problème à l'enroulement ou au déroulement, stopper le fonctionnement et contacter un professionnel.

5. Montage du tablier

Encliquetage d'une lame dans une autre sur le sol ou directement sur l'eau

- Engager le croché inférieur de la lame de droite dans la gorge femelle de la lame de gauche
- Faire des mouvements d'oscillation jusqu'à encliquetage complet de la lame.





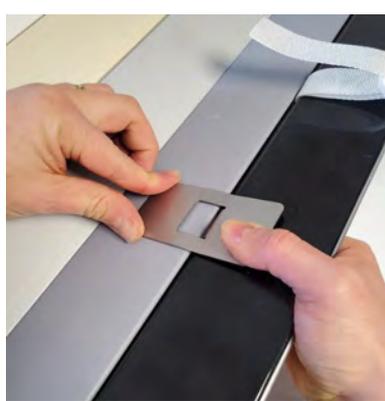
Vous pouvez aussi enfiler les lames par le coté si vous d'éclipser par le haut le capuchon de la lame

Finir avec les LAME DE FINITION avec uniquement des ACCROCHES DE SECURITE



5.1. Montage et Mise en forme des SKIS

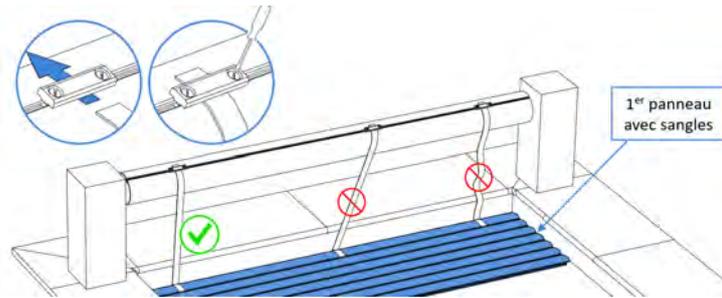
Attention : La dernière lame est équipée d'un ou plusieurs « ski » suivant la dimension du bassin. Le pliage du ski inox permet d'incliner la lame et ainsi éviter le retournement du tablier lors du départ en fermeture.



1. Nous livrons les skis à plats pour éviter la casse pendant le transport
2. Bien tenir fermement ski plus lames puis plier l'ensemble.
3. L'ensemble est formé pour donner une inclinaison à la 1ère lame

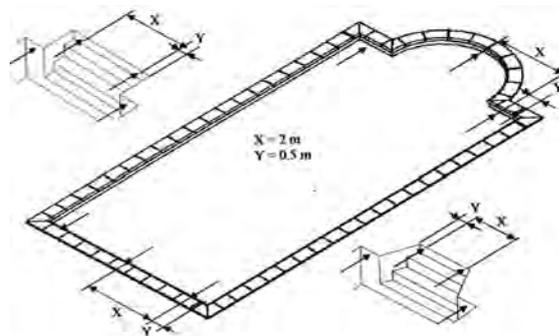
5.2. Attacher le tablier sur l'axe

Attacher le tablier au tube d'enroulement par l'intermédiaire des longues sangles pré montées sur la première lame. Bien respecter la même longueur de sangle.



5.3. Montage des attaches de sécurité

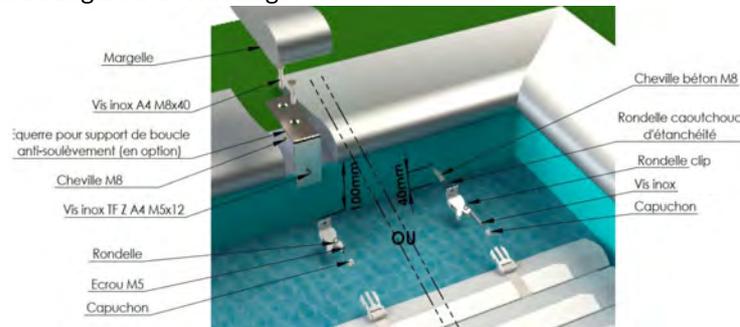
Type et placement des dispositifs de sécurité



Deux types de fixations :

5.3.1. Montage avec équerre sur arase ou sur le mur

Fixer exactement en face des sangles d'accrochage.



5.3.2. Pour fixation sur arase (en option)

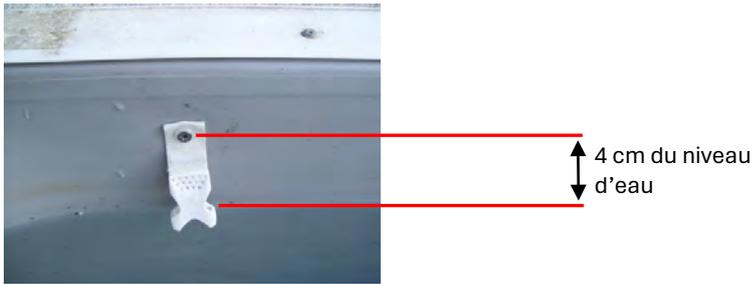
Fixer l'équerre au moyen de 2 chevilles 8x34 et de 2 vis M6x30

5.4. Montage des attaches de sécurité

Attache clip souple à fixer dans la paroi (standard)

Percer un trou de 8mm de diamètre à 4 cm du niveau de l'eau. Utiliser une cheville nylon de diamètre 8mm. Fixer l'attache dans l'ordre suivant :

1. Joint sur le mur
2. Cheville dans le mur
3. Une rondelle inox avec joint
4. L'attache de sécurité
5. Un socle en pvc (coté épais vers tête de vis)
6. La vis 4,8x32mm
7. Capuchon

**Mise en œuvre :**

- Percer 2 trous à 4 cm au-dessus du niveau d'eau.
- Enfoncer les chevilles nylon de 8mm.
- Fixer le socle avec son joint par 2 vis 4,8 x 60 TF

6. UTILISATION DU VOLET DE SECURITE

Pour utiliser la couverture :

- Libérer le tablier de ses accroches de sécurité au bord du bassin.
- Introduire la clé dans le commutateur et la tourner .
- L'arrêt du mouvement se fait en relâchant le commutateur
- En ouverture et fermeture le système de fin de course arrête la couverture.
- Après chaque manœuvre, tourner la clé puis la retirer et la placer hors de portée des enfants.
- Une seule personne peut manipuler le tablier.
- Le temps de fonctionnement ouverture et fermeture est d'environ 3 minutes selon la dimension du bassin.

